



Société des Mines de Phosphates
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM
Complexe Minier de Djebel Onk

BIR EL ATER LE : 21/10/2025

Complexe Minier De Djebel Onk Bir El Ater		Fournisseur	
Demande de prix N°	25/46205, 25/46205-04 et 05	Fax :
Nombre de pages :	04		
Affaire suivie par :	Chamseddine Tebakh		
Pour :	Effets de sécurité dotation 2025		

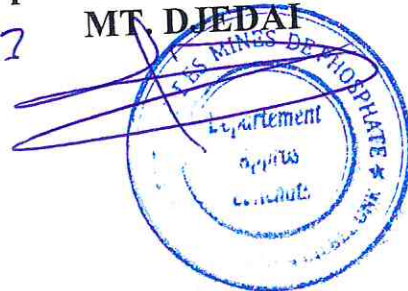
Monsieur,

Le Complexe Minier invite ses fournisseurs à présenter leur meilleure offre technique et financière pour répondre aux besoins décrits dans la demande de prix, selon les instructions du document de consultation **ci-joint**. Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

N° Poste	Désignations et spécifications techniques	Unité	Qtés
01	Parka	U	1500
02	Gant souple en PVC Type : Eurolite Réf ; 15N606D Taille 1NIDG09 ET 10	U	800
03	Casquette anti chocs. Arborant le logo d'entreprise Couleur bleu nuit.	U	1400
04	Casquette anti chocs, arborant le logo d'entreprise, couleur rouge.	U	100

Le Chef Département
 Approvisionnement Et Achats

MT. DJEDAI



Document de Consultation (DDC) Demande de Prix N° 25/46205-04/46205-05

1. Modalités de Soumission des Offres

Les offres doivent être transmises au plus tard le : 02/11/2025 à 11h00, Sous pli fermé anonyme portant la mention :

À n'ouvrir que par la C.P.H.S.U

À déposer à l'adresse suivante :

**Secrétariat de la Direction du Complexe Minier, sis à la cité 06 Mai, Bir El Ater
12200.**

✓ Chaque offre doit obligatoirement comprendre deux volets distincts :

- Une Offre Technique
- Une Offre Financière

2. Demande de Clarifications

Toute demande de précision doit être adressée **au plus tard dix (10) jours** avant la date limite de dépôt des offres, par :

- Tél/Fax : 037 64 37 36
- E-mail : appro.somiphos@gmail.com

3. Obligations Administratives et Documents à Fournir

Les offres doivent impérativement :

- Mentionner le **numéro de la présente demande de prix**
- Indiquer les **informations fiscales** du soumissionnaire :
 - Registre de Commerce
 - Numéro d'Identification Fiscale (NIF)
 - Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
 - Numéro d'Imposition

4. Conditions Générales de Soumission

4.1 Validité des Offres

Durée minimale exigée : quarante cinq (45) jours, à compter de la date limite de réception des offres.



4.2 Conditions de Paiement

Paiement à terme différé de quarante (40) jours, après réception conforme et acceptation des produits.

4.3 Conditions de Livraison

- Tous les prix doivent être **exprimés en dinar algérien** et inclure tous les frais annexes (transport, manutention, etc.).
- **Aucune révision de prix** ne sera acceptée après soumission de l'offre.
- La livraison est **obligatoire sur site client à Bir El Ater**.
- En cas d'exclusion des frais de transport ou d'impossibilité de livraison sur site, **une remise équivalente sera négociée**.

4.4 Délai de Livraison ou d'Exécution

Le fournisseur doit **préciser clairement** dans son offre le **déla** de livraison des produits proposés.

4.5 Echantillons :

Le soumissionnaire doit déposer ses échantillons, contre accusé de réception, auprès du département approvisionnement et achats lors de dépôt de son offre.

Les échantillons sont destinés à faire connaître la qualité des produits offerts et doivent être identiques aux fournitures que le soumissionnaire s'engage à livrer si son produit est retenue.

La récupération des échantillons se dépose par le soumissionnaire à ses frais.

5 Critères d'évaluation des offres:

Le traitement des offres, la commission d'hygiène et sécurité de l'unité de complexe minier de djebel onk, détenant une autorité souveraine dont les décisions selon la loi.

5.1 Disponibilité Immédiate

En cas d'urgence (selon appréciation de la commission), priorité aux offres disponibles immédiatement pour éviter tout retard.



6. Cas d'Exclusion des Offres

Sont exclues sans examen les offres :

- Hors délai
- Sans documents administratifs exigés
- Sans délai de livraison précisé
- Avec prix non exprimés en dinar algérien ou non fermes
- Présentant un délai incompatible avec les besoins du client

7. Conditions Générales de Consultation

7.1 Pénalité de Retard

Taux : **0,5 % du montant total HT par jour de retard**, plafonné à **10 %**.
Cette pénalité est sans préjudice des autres recours (résiliation, indemnisation...).

8/10 **Le Chef Département**
Approvisionnement Et Achats

